

**- 1 AVR. 2019**

Commission paritaire professionnelle de  
la CCT du secteur sanitaire parapublic  
vaudois  
Bois de Cery  
1008 Prilly

ID 670'202

Lausanne, le 28 mars 2019

**14 juin 2019 – Grève des femmes**

---

Madame la Présidente, Monsieur le Vice-Président,

Suite à la demande du Syndicat suisse des services publics exprimée dans son courrier du 18 mars dernier et à l'instar de mon courrier du 6 mars 2019 aux instances de la Convention collective de travail dans le secteur social parapublic vaudois, j'invite les partenaires de la Convention collective de travail dans le secteur sanitaire parapublic vaudois à trouver des modalités permettant l'exercice du droit de grève sans entrave tout en garantissant un service minimal pour assurer le bon fonctionnement de l'octroi des prestations.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Vice-Président, mes salutations les meilleures.

Pierre-Yves Maillard

Chef du Département

**Copie à:**

- Syndicat suisse des services publics – Région Vaud
- Commission paritaire de la CCT du secteur social

